



COUR DU QUÉBEC

L'honorable Chantale Pelletier
Juge en chef adjointe
Chambre criminelle et pénale

PAR COURRIEL

Le 15 décembre 2020

**Objet : Séance d'information -
Comparutions les fins de semaine et jours fériés**

Maîtres,

Le 27 août dernier, la juge en chef Lucie Rondeau vous transmettait une missive vous informant de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation des services judiciaires à la Cour du Québec lorsqu'une personne détenue doit, suivant l'article 503 du Code criminel, être conduite devant un juge de paix les samedis, dimanches et jours fériés.

À compter du 16 janvier 2021, les comparutions des personnes détenues de la région de l'Estrie se tiendront au « pôle » de Québec, devant un juge de la Cour du Québec. Pour ce qui est de la région de l'Outaouais, elles se tiendront au « pôle » de Montréal.

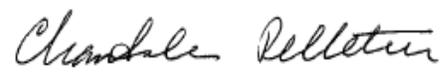
Séance d'information Microsoft Teams le 11 janvier 2021

Le ministère de la Justice a planifié une séance d'information qui se tiendra le 11 janvier prochain, de 12 h 30 à 13 h 30, à laquelle vous êtes invités à participer : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Ci-après le lien où vous trouverez la documentation qui vous est adressée pour les comparutions les fins de semaine et les jours fériés sur le site du ministère de la Justice.

<https://www.justice.gouv.qc.ca/espace-professionnel/juristes/comparutions-les-fins-de-semaine-et-les-jours-feries/>

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Maîtres,
mes salutations distinguées.



Chantale Pelletier
Juge en chef adjointe
Chambre criminelle et pénale

